

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

REMISE EN VENTE D'UN IMMEUBLE PAR SOUMISSION PUBLIQUE ANCIEN SITE DE DÉPÔT EN TRANCHÉES

La Municipalité de Saint-Siméon désire procéder à la vente de son immeuble ci-après décrit par soumission publique.

Immeuble :

Ledit immeuble (terrain) est situé de part et d'autre de la route 170 à Saint-Siméon, sur les lots 5 728 098 et 5 728 104, autrefois connu sous le nom de « lot 16, rang 3, Sud-Ouest », au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon. Le matricule figurant sur la matrice graphique de notre municipalité est le 4805-61-0481. Des informations peuvent être obtenues en se rendant sur le site de « GOnet » à l'adresse suivante : <https://www.goazimut.com/GOnet6/index.html?15058> .

Les documents nécessaires pour soumissionner sont disponibles auprès du Service Électronique d'appel d'offres (SEAO), soit par le biais de leur site web au www.seao.ca ou par téléphone au 1-866-669-7326. **Le prix de base est de 30 000\$.**

Les soumissions, accompagnées des documents requis, doivent être remises dans une enveloppe scellée, portant la mention « **SOUMISSION ACHAT IMMEUBLE (TERRAIN ROUTE 170)** », et acheminées à l'attention de madame Sylvie Foster, au plus tard **le jeudi 22 novembre 2018 à 10h30**, au bureau municipal de Saint-Siméon, situé au 502 rue Saint-Laurent, case postale 98, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0, date, heure et lieu où les soumissions reçues seront ouvertes.

Le soumissionnaire est tenu de prendre connaissance de la Politique de gestion contractuelle émise par la municipalité, laquelle est jointe au présent devis. Conformément à cette politique, le soumissionnaire doit prendre note que la **Municipalité de Saint-Siméon sera la seule entité autorisée à répondre à des questions et à communiquer avec les soumissionnaires.** Dans le cadre du présent appel d'offres, la personne désignée par le donneur d'ouvrage est: Sylvie Foster, directrice générale, téléphone 418-620-5010 poste 5702, courriel : sylvie.foster@saintsiméon.ca.

La Municipalité de Saint-Siméon ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Sylvie Foster,

Directrice générale

Donné à Saint-Siméon ce 6 novembre 2018.